



Mémoire de la Fédération canadienne de l'agriculture
présenté au
Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Les avancées technologiques au service des exportations
canadiennes du secteur agricole
Juin 2018

Fédération canadienne de l'agriculture
21, rue Florence
Ottawa (Ontario) K2P 0W6
Tél. : 613-236-3633
cfa-fca.ca



Exploiter le potentiel du secteur agricole canadien grâce à la technologie

Les membres de la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) sont impatients de réaliser l'objectif fixé dans le budget fédéral de 2017, à savoir augmenter les exportations agricoles pour atteindre 75 milliards de dollars d'ici 2025. Le rapport Barton, qui comporte un ensemble complet de recommandations du Conseil consultatif en matière de croissance économique du gouvernement canadien, a indiqué que le secteur agricole possède un potentiel considérable en fait d'amélioration de la croissance et de l'exportation.

Le présent mémoire vise à mettre en évidence les obstacles à la croissance de ce secteur ainsi que les manières dont la technologie et le cadre réglementaire canadien peuvent aider à exploiter efficacement son potentiel.

Importance du commerce en tant que moteur de croissance pour l'agriculture

Comme il est indiqué dans le budget de 2017, l'industrie agroalimentaire canadienne est un important moteur de croissance économique, mais son potentiel demeure largement inexploité. La FCA était heureuse de constater que des objectifs de croissance précis ont été établis pour ce secteur, plus particulièrement l'objectif d'atteindre 75 milliards de dollars en exportation agroalimentaire d'ici 2025.

La FCA croit qu'il y a d'importantes occasions de croissance pour l'industrie agroalimentaire sur le marché intérieur canadien, et le Canada possède un potentiel immense d'étendre ses exportations et de répondre à la demande mondiale croissante en nourriture. Le Canada exporte déjà 50 % de son bœuf et de ses bovins, ainsi que 65 % de son soya, 70 % de son porc, 80 % de son blé, 90 % de son canola et 95 % de ses légumineuses à grain. Plus de 90 % des agriculteurs canadiens, comme approximativement 40 % du secteur de la transformation des aliments, dépendent des exportations.

Quant aux cultures agricoles, 50 % de ses emplois dépendent de l'exportation, au même titre qu'un emploi sur quatre du domaine de la fabrication des produits alimentaires. En effet, une bonne partie du secteur agricole doit sa croissance au fait qu'il a su tirer parti des nouvelles occasions d'exportation. Au cours des 10 dernières années, au Canada, les exportations agricoles et agroalimentaires ont augmenté de 103 % et les recettes pécuniaires agricoles, de 46 %. Toutefois, plusieurs producteurs primaires exportent leurs produits indirectement, par l'intermédiaire d'autres entreprises de la vaste chaîne de valeur agroalimentaire. Les industries agroalimentaires canadiennes représentent collectivement 11 % du PIB du secteur des marchandises du Canada et près de 10 % du total des échanges de marchandises réalisés au Canada.

Encourager la découverte, le développement et le marketing de nouveaux produits et technologies

Supergrappes

Cette chaîne de valeur mérite de figurer au rang des priorités. C'est pourquoi la FCA se réjouit de la récente annonce concernant la création d'une supergrappe de l'industrie agroalimentaire. La collaboration de plus de 120 intervenants du secteur privé, dont des entreprises spécialisées dans la



technologie, a permis d'obtenir un financement de 150 millions de dollars pour créer une supergrappe d'industries des protéines végétales et étudier des occasions d'apporter une valeur ajoutée à l'industrie de la protéine végétale.

En plus de cette supergrappe, d'autres collaborations ont été créées en réponse à cet appel de propositions, qui était axé sur l'adoption de nouvelles technologies et sur leurs avantages pour l'agriculture canadienne. La FCA croit que ces autres collaborations pourraient, elles aussi, contribuer à l'adoption de technologies, grâce au soutien offert par le secteur privé.

Politique fiscale

Outre le soutien direct pour l'adoption de technologies dans la chaîne de valeur agroalimentaire canadienne, la politique fiscale du Canada est un autre facteur clé de l'adoption de technologies. À ce titre, la FCA salue la récente réduction du taux d'imposition des petites entreprises. Toutefois, le partenaire commercial le plus important du Canada vient tout juste d'entreprendre une réforme fiscale radicale qui a des répercussions directes sur la compétitivité de l'agriculture canadienne. Le Canada demeure le principal marché d'exportation pour les produits agricoles américains; le montant total des échanges de produits agricoles et agroalimentaires entre le Canada et les États-Unis excède maintenant 47 milliards de dollars par année.

Pour corriger ce déséquilibre concurrentiel, le Canada se doit de procéder à un examen de la *Loi de l'impôt sur le revenu* en vue d'y apporter des réformes immédiates en réponse à ces changements. La FCA recommande au Canada d'instaurer dès maintenant une complète déduction de première année pour le matériel agricole. Une telle mesure est offerte aux agriculteurs américains pour plusieurs achats de matériel agricole, ce qui désavantage grandement les agriculteurs canadiens quant à l'acquisition de nouveau matériel. L'instauration d'une mesure semblable au Canada encouragerait les agriculteurs, lors d'années rentables, à investir dans des technologies novatrices et, par conséquent, promouvrait la compétitivité de l'agriculture canadienne à l'échelle mondiale.

Adoption de la technologie et de la connectivité à large bande en milieu rural

Pour bien exploiter le potentiel de l'agriculture canadienne, la compétitivité agricole est primordiale. La connectivité à large bande en milieu rural est un investissement essentiel qui permet aux agriculteurs de profiter des avancées technologiques. L'utilisation de téléphones intelligents, de tablettes électroniques et d'autres appareils mobiles est primordiale pour les agriculteurs présents sur le marché international.

De plus, l'agriculture de précision représente une source importante de croissance future pour le secteur. Elle permet de mieux cibler les intrants, elle augmente la production et elle permet une meilleure planification ainsi qu'une meilleure prise de décisions. Sans un accès Internet haute vitesse fiable, il est impossible pour les agriculteurs d'exploiter le plein potentiel de ces technologies de pointe, ce qui déprécie les autres avancées technologiques.

Ces technologies permettent aux agriculteurs de recueillir une abondance de données sur les fermes pour les aider à mener leurs activités efficacement. Toutefois, sans un accès abordable et constant à une connectivité à large bande, ces technologies sont hors de leur portée, ce qui entraîne des pertes d'efficacité et d'occasions. En 2016, 82 % des Canadiens avaient accès à une connectivité à large bande.



Les 18 % restants faisaient partie des collectivités rurales et éloignées, ce qui laissait plusieurs producteurs sans aucun accès et bien d'autres sans accès fiable.

Le récent rapport du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie, intitulé [Connectivité à large bande dans les régions rurales du Canada : combler le fossé numérique](#), présente une série d'interventions critiques permettant de régler le problème. Bien qu'elle soutienne plusieurs des recommandations contenues dans ce rapport, la FCA soutient tout spécialement la recommandation 11, qui demande que « Innovation, Sciences et Développement économique Canada élabore une stratégie globale sur les services à large bande dans les régions rurales en collaboration avec les intervenants clés, y compris tous les ordres de gouvernement, la société civile, les fournisseurs de services Internet, les Premières Nations et les organismes à but non lucratif ». La FCA a longtemps promu cette approche parce qu'une approche stratégique pour la connectivité à large bande en milieu rural est essentielle afin que les agriculteurs canadiens puissent profiter des occasions qui s'offrent à eux.

Données massives et confidentialité

Il est indéniable que les technologies de l'agriculture de précision peuvent favoriser l'efficacité opérationnelle et la croissance du secteur, autant au Canada qu'ailleurs, mais il est essentiel que les données sur la compétitivité des agriculteurs soient protégées. Le matériel agricole moderne peut transmettre une grande quantité de données qui sont susceptibles de changer de mains plusieurs fois. Cette nouvelle réalité présente de réelles occasions, telles qu'une traçabilité améliorée, qui assure cette transparence tant prisée de la chaîne d'approvisionnement, essentielle pour que le Canada puisse se prévaloir des nouveaux débouchés commerciaux en se positionnant comme un fournisseur de confiance.

Divers projets en cours portent sur l'importance des technologies de chaîne de blocs sur les plans de la transparence de la chaîne d'approvisionnement et d'un soutien continu pour ce genre d'infrastructure. Toutefois, l'accès aux données sur les fermes pourrait aussi nuire à la compétitivité si ces données ne sont pas utilisées de manière appropriée. Les agriculteurs doivent pouvoir gérer les données commerciales recueillies par des entreprises qui utilisent les technologies infonuagiques et d'autres technologies de collecte de données.

Aux États-Unis, les agriculteurs et les fournisseurs de technologies se sont coalisés pour signer les principes de sécurité et de confidentialité des données sur les fermes ([Privacy and Security Principles for Farm Data](#)) [EN ANGLAIS SEULEMENT], qui définissent les normes et les pratiques exemplaires en matière de possession des données agricoles, de consentement et de confidentialité. Ces principes sont accompagnés du [projet Ag Data Transparent](#) [EN ANGLAIS SEULEMENT], un processus d'examen indépendant des contrats d'échange de données des fournisseurs de technologies ayant pour objectif de garantir le respect de ces principes. La FCA croit qu'une approche similaire est nécessaire au Canada, de manière à offrir aux agriculteurs les outils nécessaires pour gérer et pour restreindre les données recueillies au cours de leurs activités.

Accès au marché et obstacles techniques

La ratification de l'Accord économique et commercial global (AECG) et la signature de l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) augmenteront considérablement l'accès au marché. Mais pour que les agriculteurs canadiens puissent pénétrer le marché, des suivis considérables seront nécessaires de la part de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et d'autres organismes de réglementation en vue d'éliminer les obstacles techniques à l'accès à la technologie pour les fermes canadiennes.

La FCA se réjouit des investissements prévus au budget de 2018 pour le Service des délégués commerciaux du Canada, mais elle croit que de plus amples investissements dans l'ACIA et d'autres organismes de réglementation sont nécessaires pour permettre à ces derniers de mener les suivis nécessaires pour soutenir ces ententes, telles que l'élaboration de certificats d'exportation.

Ces organismes jouent aussi un rôle primordial dans les forums internationaux en démontrant l'engagement du Canada quant aux règlements fondés sur la science et à la promotion de l'adoption de normes internationales fondées sur la science. De plus amples investissements dans ces domaines pourraient empêcher le nouvel accès au marché de limiter indûment l'accès aux technologies et veiller au contraire à ce qu'il offre des occasions importantes pour les agriculteurs canadiens.

Cadres réglementaires

Modernisation et harmonisation de la réglementation

La réduction du nombre d'obstacles techniques entre les partenaires commerciaux est essentielle pour augmenter l'accès au marché. L'harmonisation de la réglementation entre les partenaires commerciaux est aussi un facteur de compétitivité et d'adoption de technologies chez les agriculteurs. Le cadre réglementaire canadien a des répercussions directes sur l'accès aux technologies des producteurs, un facteur critique de compétitivité chez les agriculteurs.

Le Canada continue d'être aux prises avec des processus de réglementation lourds et coûteux qui n'appuient ni la sécurité des produits ni l'innovation et qui retardent l'accès à des produits nouveaux et novateurs. En investissant dans la modernisation de la réglementation afin d'accélérer les évaluations réglementaires canadiennes et l'approbation des innovations, le gouvernement encouragera l'amélioration de la production, de l'innocuité des aliments, de la performance environnementale et de la croissance agricole à long terme, ce qui entraînera

Chapitre 21 de l'AECG

Sans limiter la capacité de chaque Partie à mener à bien ses propres activités réglementaires, législatives et politiques, les Parties s'engagent à développer davantage leur coopération en matière de réglementation en tenant compte de leur intérêt mutuel, en vue d'atteindre les objectifs suivants :

- a. prévenir et éliminer les obstacles inutiles au commerce et à l'investissement;
- b. améliorer les conditions de la compétitivité et de l'innovation, y compris en cherchant à assurer la compatibilité, la reconnaissance d'équivalence et la convergence des réglementations;
- c. promouvoir des processus réglementaires transparents, efficaces et appuient les objectifs de la politique publique et permettent aux organismes réglementaires de remplir leur mandat, y compris par la promotion de l'échange d'informations et d'une meilleure utilisation des pratiques exemplaires.

une hausse marquée des recettes publiques. Par exemple, les agriculteurs canadiens continuent de faire état de retards dans l'approbation des produits de protection des cultures, ce qui les désavantage.

Pour cette raison, la FCA était heureuse de voir que les industries agroalimentaire et aquicole canadiennes figuraient sur la liste restreinte des examens ciblés des entraves dues à la réglementation dans le budget de 2018. La modernisation et l'harmonisation de la réglementation seront essentielles à la croissance et à l'avancement continu de l'industrie.

Les différences réglementaires sont le plus important obstacle technique et à la concurrence des échanges entre le Canada et les États-Unis, son principal partenaire commercial. Les difficultés en matière de compétitivité des agriculteurs canadiens quant aux produits de protection des cultures et la position des États-Unis concernant la réinspection de la viande en sont deux bons exemples. La réinspection de la viande cause un « élargissement » superflu de la frontière et occasionne des délais et des frais supplémentaires. C'est pourquoi la position du Canada quant à la coopération en matière de réglementation dans le cadre de l'ALENA est si importante. De plus, nous ne devrions épargner aucun effort pour renforcer les chapitres sur la réglementation dans l'AECG et le PTPGP lors des renégociations de l'ALENA.

Exemples d'intégration du commerce :

- Le Kansas importe 10 millions de dollars en bovins vivants provenant du Canada
- Le Kansas exporte 162 millions de dollars en bœuf en retour
- L'Iowa exporte 128 millions de dollars en tourteau de soya pour le Canada
- L'Iowa importe 127 millions de dollars en porc vivant provenant du Canada
- L'Iowa exporte 136 millions de dollars en porc frais et congelé en retour

Le soutien national est un autre enjeu qui peut avoir des répercussions sur la capacité des agriculteurs canadiens de soutenir la concurrence à l'échelle internationale. Plus important encore, ce soutien peut devenir une barrière considérable aux échanges commerciaux avec les États-Unis en raison de nos industries intégrées et de notre proximité avec le marché américain, ainsi que sur les marchés internationaux où nos produits sont en concurrence avec ceux des États-Unis. La manière dont les États-Unis définissent et communiquent leurs dépenses n'est pas aussi importante que le fait qu'en raison même de nos industries agricoles hautement intégrées et de nos frontières ouvertes, presque toute quantité de soutien interne, peu importe la méthode de paiement, peut grandement fausser les échanges commerciaux, y compris les dépenses de la catégorie verte.

Or, les États-Unis ont de grandes dépenses en agriculture qui, par leur nature même, faussent les échanges commerciaux, mais qui ne correspondent à aucune catégorie de dépense. L'argent dépensé pour le système hydrographique du Mississippi (un important corridor de transport de produits agricoles), les subventions d'irrigation et l'utilisation de capital naturel (qui consiste en réalité à emprunter ou dépenser les fonds publics futurs) en sont autant d'exemples.

Rôle de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA)

Santé Canada doit reconnaître le rôle que joue l'ARLA en facilitant ou en empêchant l'accès aux technologies novatrices. L'ARLA joue un rôle important dans la réalisation de la vision présentée dans le rapport Barton et le budget de 2017.



L'ARLA doit collaborer activement avec d'autres organismes de réglementation pour partager la charge de travail quant à la révision de la réglementation postcommercialisation.

La FCA croit qu'il subviendrait des gains en efficacité considérables si l'on révisait les processus d'évaluation et de réévaluation de l'ARLA, où existent des occasions d'accélérer le processus d'approbation grâce à une évaluation commune avec des organismes de réglementation de confiance.

Pour cet examen du processus de réévaluation actuel, la FCA proposerait d'étudier les considérations suivantes en tant qu'occasions potentielles de rationaliser le processus :

- Demander sans tarder la rétroaction des intervenants les plus touchés lorsque des problèmes surviennent pour s'assurer que la décision proposée est fondée sur les données les plus justes et les plus à jour qui soient.
- Améliorer la période de cadrage qui précède le lancement de la réévaluation pour s'assurer que les différences entre les données sont mises en évidence à l'avance et que les demandeurs ont suffisamment de temps pour commencer les études requises avant le début de la réévaluation.
- Augmenter le nombre d'occasions pour les intervenants d'offrir des commentaires lors de la réévaluation. Publier un projet d'évaluation du risque pour la consultation du public avant de publier le plan d'atténuation du risque proposé et la décision de réévaluation.
- Étudier l'utilisation de technologies et d'outils émergents qui pourraient aider à rationaliser le processus de réévaluation à l'aide d'informations scientifiques de pointe.

Le Canada devrait aussi chercher à harmoniser sa réglementation quant à l'enregistrement de génériques avec celle des États-Unis pour que les agriculteurs canadiens puissent avoir, comme pour les agriculteurs américains, accès à des génériques moins dispendieux en temps opportun.

Résumé

Plusieurs politiques, cadres et technologies pourraient être améliorés ou mis en place afin de favoriser l'adoption d'un plus grand nombre de technologies et, par conséquent, de stimuler la croissance des exportations canadiennes. La FCA voudrait souligner quelques recommandations importantes faites dans le présent mémoire :

1. Faire fond sur l'annonce de supergrappes en apportant un soutien continu à l'adoption de technologies dans la chaîne de valeur agroalimentaire.
2. Procéder à un examen de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada en vue de corriger le déséquilibre concurrentiel entre les agriculteurs canadiens et les partenaires commerciaux principaux du Canada. La FCA recommande fortement d'instaurer une complète déduction de première année pour l'achat de matériel agricole afin de se rapprocher des mesures américaines.
3. Élaborer une stratégie de connectivité à large bande complète en collaboration avec des intervenants clés, dont les associations agricoles.
4. Adopter des mesures similaires aux principes de sécurité et de confidentialité des données sur les fermes ([Privacy and Security Principles for Farm Data](#)) [EN ANGLAIS SEULEMENT], et au [projet Ag Data Transparent](#) [EN ANGLAIS SEULEMENT] des États-Unis, qui offrent des outils aux producteurs pour protéger des données précieuses sur les fermes qui sont actuellement recueillies et communiquées à des tiers.
5. Investir davantage dans l'ACIA et dans d'autres organismes de réglementation pour éliminer les barrières techniques au commerce et pour soutenir la mise en place de normes fondées sur la science et reconnues à l'échelle mondiale.
6. Ajouter un chapitre de coopération réglementaire dans l'ALENA.
7. Entreprendre un examen par un tiers des processus d'évaluation et de réévaluation de l'ARLA, dans le but de les rationaliser, de soutenir des processus d'évaluation commune et de recevoir davantage de commentaires des intervenants touchés.
8. Améliorer la réglementation sur l'enregistrement des pesticides génériques pour permettre un accès plus rapide aux produits génériques, ce qui améliorerait la compétitivité des agriculteurs canadiens.

Fédération canadienne de l'agriculture

Créée en 1935 pour répondre à la nécessité d'avoir une voix unie pour intervenir au nom des agriculteurs canadiens, la FCA est une organisation-cadre nationale financée par les agriculteurs qui représente à la fois les organisations agricoles provinciales à vocation générale et les groupes nationaux de producteurs. Par l'entremise de ses membres, elle représente plus de 200 000 familles agricoles canadiennes d'un océan à l'autre. La mission de la FCA consiste à promouvoir les intérêts de l'agriculture canadienne et



des producteurs agroalimentaires, y compris les familles agricoles, en assurant un leadership à l'échelle nationale et en veillant au développement ininterrompu d'une industrie agricole et agroalimentaire viable et vigoureuse au Canada.

La FCA vise à coordonner les efforts des organisations de producteurs agricoles des diverses régions du Canada afin d'élaborer et de diffuser des politiques agricoles nationales, de manière à ce que l'agriculture canadienne demeure rentable et compétitive tout en ayant la stabilité nécessaire pour innover et pour réagir efficacement aux changements des conditions économiques nationales et internationales.